



# RENDEZ-VOUS AGENDA 21

## AGENDA 21 : UN OUTIL PERTINENT POUR PREVENIR COLLECTIVEMENT LES RISQUES SOCIAUX ?

**Judi 1er mars 2012, de 10h à 17h**

**ESCP – EAP - Amphithéâtre 5119**

**79, avenue de la République, 75011 Paris - métro Saint-Maur (ligne 3)**

*Maladie, invalidité, vieillesse, accident, chômage, ... : à tout moment, ces risques sociaux peuvent faire basculer les individus vers une situation d'exclusion ou de précarité. En France, le dispositif avancé de protection sociale permet traditionnellement la prise en charge de ces risques par la collectivité. Aujourd'hui, la gestion des risques sociaux n'est plus garantie. La crise économique fragilise les individus, les acteurs économiques, mais aussi l'Etat et les collectivités locales : leurs contraintes budgétaires croissantes remettent en cause leur capacité à prendre en charge les risques sociaux. L'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs sont désormais obligés de rechercher des alternatives aux dispositifs classiques de protection sociale, et prévenir ces risques sociaux. De ce contexte mouvant, comment les collectivités ré-organisent-elles leurs politiques pour prendre en charge des risques inédits ? Outils de diagnostic, de vision et d'actions communs, les Agenda 21 locaux peuvent-ils contribuer à renouveler la gestion et la prévention des risques sociaux ?*

### **Matinée :**

#### **Une vision globale de la prévention et la gestion des risques sociaux**

10h00 –  
10h10

##### **Ouverture**

*Point sur les Agenda 21 locaux en France, par le Comité 21*

10h10 –  
10h40

##### **La prise en compte des risques sociaux dans les Agenda 21 locaux français**

A la suite des travaux de l'Observatoire national des Agenda 21 locaux en 2010, qui y consacré un atelier et un cahier, le MEEDDTL a initié une réflexion avec les collectivités en région sur la cohésion sociale et les Agenda 21. Au vu des bonnes pratiques de ce travail national et de notre journée d'échanges, quelles sont les pistes inspirantes et quelles recommandations peut-on en tirer pour l'action ?

**Céline Braillon, Chargée de mission au Bureau des territoires – MEEDDTL**

10h40 –  
11h10

##### **Pour une prévention collective des risques sociaux**

La prise en charge des risques sociaux ne peut plus seulement se faire par les financements de l'Etat-providence et des collectivités, dans le cadre des compétences décentralisées. Deux défis se posent à la collectivité : trouver des financements pour leur prise en charge, développer des services à la personne, et prévenir les risques sociaux en renforçant la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun. Quel nouveau modèle de prise en charge et de prévention peut-on esquisser ? Qui sont les acteurs à impliquer ? Quelle est la responsabilité des acteurs privés et associatifs, aux côtés des acteurs publics ?

**Matthieu Taugourdeau, directeur général du pôle entreprises du Groupe SOS**

11h10 –  
11h50

##### **Connaître et anticiper les risques sociaux de son territoire L'indice de santé sociale de la région Nord-Pas-de-Calais**

Afin d'améliorer la connaissance et le suivi des évolutions des risques sociaux sur les territoires, des collectivités locales ont créé de nouveaux outils de mesure (indicateurs alternatifs de richesse) et de suivi (Observatoire). En 2004, la région Nord-Pas-de-Calais a initié l'indice de santé sociale afin de mesurer la performance sociale des régions françaises. Cet indice prend en compte six dimensions telles que les conditions de travail, l'éducation, la santé. Au-delà de la théorie, quels sont les apports pratiques de cet indicateur synthétique ? Permettent-ils, à l'échelle d'un territoire pertinent, de dresser une analyse collective des besoins et d'apporter des réponses coordonnées, différenciées selon les situations territoriales et individuelles ? Comment en faire des outils pour l'action ?

**Grégory Marlier, Service Observation régionale et analyse spatiale, Région Nord-Pas-de-Calais**

11h50 –  
12h30

### **Assurer la complémentarité d'actions entre les collectivités locales pour protéger les travailleurs pauvres : l'exemple de la Ville et de la Communauté d'agglomération de Beauvais**

« L'heure n'est plus à la justification de l'interventionnisme des collectivités en faveur des travailleurs pauvres mais bien plus à la définition d'un socle d'intervention sociale à destination de cette catégorie de population qui soit à la fois adapté, innovant et efficace. » Cette idée, portée par la Maire Caroline Cayeux, soutient la philosophie du Plan Harmonie sociale de Beauvais. Mis en place en 2005 et porté par le CCAS, ce plan articule 15 dispositifs en faveur des travailleurs pauvres - personnes traditionnellement exclues des dispositifs d'aide sociale. En 2009, Caroline Cayeux a remis un rapport au Premier Ministre sur l'expérience beauvaisienne. Quelles sont les innovations de ce plan relatives à la prévention et gestion des risques sociaux ? En quoi a-t-il permis le renforcement de l'efficacité de l'action sociale à Beauvais et de la cohésion d'action entre la Ville et l'agglomération ?

**Raphaël Legendre, directeur du CCAS, Ville de Beauvais**

Après-midi :

### **Retours d'expériences sur des risques sociaux**

14h30 –  
15h30

#### **Une expérimentation du logement intergénérationnel à Colombes**

Depuis 2009, la Ville de Colombes promeut et facilite la mise de place de colocation entre générations. Une douzaine de seniors sont en contact avec les services de la Ville pour proposer à des étudiants et jeunes salariés d'habiter à leurs côtés. Portée par le Service intergénérationnel du CCAS, cette action constitue à la fois l'une des « 25 actions pour construire l'avenir » de l'Agenda 21 de Colombes, et une action du Plan local de l'habitat. Quelles sont les conditions de réussite de ce dispositif ? Quelles synergies nouvelles a-t-il fait naître, dans l'esprit collaboratif et transversal de l'Agenda 21 ?

**Véronique Monge, adjointe au maire déléguée à l'habitat et au logement, Ville de Colombes**

15h30 –  
16h30

#### **Oser l'expérimentation !**

#### **L'expérimentation du Pacte de solidarité écologique en Gironde**

En avril 2010, le Conseil départemental des Agenda 21 de la Gironde a décidé d'inscrire une nouvelle orientation partagée dans son Agenda 21 de réseau pour 2010-2012 : les solidarités écologiques, et de constituer un groupe de travail chargé d'expérimenter le Pacte de solidarité écologique, ouvert à tous les acteurs girondins et les citoyens. Un programme d'actions territorial multi-acteurs permettra d'atteindre ces objectifs et de coordonner acteurs et actions, mutualiser et optimiser les moyens tout en démultipliant les impacts. Quels sont les objectifs de cette initiative ? Quels sont les premiers retours d'expérience ? Quels enrichissements mutuels avec les Agenda 21 locaux présents en Gironde ?

**Julie Roturier, chargée de mission Développement durable, Conseil général de la Gironde**

16h30

### **Conclusion de la journée**

#### **contacts**

Elise Gaultier - responsable « Territoires durables » - 01 55 34 75 27 - [gaultier@comite21.org](mailto:gaultier@comite21.org)

Morgane Jegaden – stagiaire « Territoires durables » - 01 55 34 75 21 - [jegaden@comite21.org](mailto:jegaden@comite21.org)



**Comité 21**

132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France

Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)